



Isabelle Gonçalves-Pellegrin  
& Caroline Lambert

Notaires associés

32 rue Jules Marie Simon  
45160 OLIVET

Tél : 02 46 26 30 00  
Parking à 20 mètres

<https://goncalvespellegrinlambert.themecloud.dev/>  
visio n° 2349660

## Pièces et renseignements à fournir pour une séparation ou un divorce

**Dossier Ref. : A 2023 00020**

CL/KR

VENTE DIVERS

Suivi par : Karine RICHARD

karine.richard.45110@notaires.fr

Quel que soit le lien qui unit deux personnes, en cas de séparation, se pose bien souvent le problème du partage des biens communs. Avant toute démarche, venez vous renseigner, des possibilités qui vous sont offertes et des conséquences civiles, financières et fiscales de vos décisions.

Pièces à fournir pour constituer le dossier :

- Livret de famille
- Contrat de mariage, le cas échéant,
- Changement de régime matrimonial, le cas échéant,
- Donation(s) entre époux, le cas échéant,
- Successions recueillies et/ou Donations antérieures (Donation entre vifs, donation-partage...) recueillies ou consenties par les conjoints
- Adresse et profession des conjoints
- Coordonnées des avocats, le cas échéant,

**L'ACTIF**

  
Notaire

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h  
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

- Titres de propriété des immeubles communs et/ou propres
- Nom et adresse des syndics
- Contrats et baux (Location ...)
- Si l'un des conjoints est artisan ou commerçant : immatriculation, tous éléments concernant la constitution, la composition et l'évaluation comptable du fonds
- Si l'un des conjoints (a) fait l'objet d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire : tous éléments concernant cette procédure
- Si l'un des conjoints détient des Parts de Société(s) : Statuts et évaluation des parts, (éventuellement : titre de propriété et évaluation des biens dont la société est propriétaire, notamment en cas de SCI)
- Relevé de situation des comptes bancaires et postaux communs
- Carte(s) grise(s) de(s) voiture(s) + valeur Argus.

#### Le PASSIF

- Derniers avis d'imposition sur le revenu et échéanciers des prélèvements
- Derniers avis Taxes Foncières, IFI...
- Prêts en cours : contrat, échéancier ou attestation de remboursement (si le prêt est soldé)